

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14547**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Vendeur en magasin spécialisé jeux et jouets

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale pour l'emploi et la formation (CPNE) du commerce de détail non alimentaire (CNDA) - Fédération des commerces spécialistes, des Jouets et des produits de l'enfant (FCJPE)	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3251 - Commerces de détail non alimentaires

Code(s) NSF :

335w Animation sportive, culturelle et de loisirs (commercialisation)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le vendeur en magasin spécialisé Jeux et Jouets doit :

1) Vente conseil

Va au contact des clients, écoute et questionne le client ou l'enfant, répond aux besoins des clients, propose des produits adaptés à l'âge et aux capacités de l'enfant en fonction des informations en sa possession. Finalise la vente. Traite les retours des clients.

2) Merchandising - Implantations - Décoration

Traite les flux de marchandises, réalise des implantations, participe à la réalisation des vitrines, réalise les têtes de gondole, met en œuvre les opérations commerciales

3) Animations

Participe aux animations du magasin, réalise des démonstrations de produits

4) Vie du magasin

Très sensibilisé à la sécurité des clients et notamment des enfants, il respecte les consignes de sécurité du magasin et il participe activement à la vie du magasin.

Les capacités attestées :

- satisfaire au mieux les demandes des clients,
- connaître le rôle du jouet dans le développement et l'apprentissage des enfants et conseiller les clients en ce sens,
- participer aux implantations dans le magasin,
- participer à la réalisation des vitrines et les Têtes de gondoles,
- participer aux animations et aux démonstrations de produits,
- être polyvalent sur les principales activités du magasin.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Commerce Jeux et Jouets Spécialisé

- Conseillère de vente ou d'achat

- Caissière ou hôtesse de caisse (effectue l'arrêté des comptes de la caisse)

- Hôtesse d'accueil

- Etalagiste

- Employé de merchandising

- Animatrice/Démonstrateur

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1211 : Vente en articles de sport et loisirs

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Commune et globale pour l'ensemble des compétences attendues à l'issue de la certification, l'évaluation du candidat porte sur :

- un exposé oral, suivi d'un entretien : la présentation orale a pour objectif principal d'évaluer l'aptitude du candidat à restituer les activités qu'il a développées au cours de son stage en entreprise (voie traditionnelle ou à travers son expérience professionnelle (VAE).
- un exposé écrit : Le rapport de stage ou livret professionnel constitue un élément essentiel de l'évaluation.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	1/3 des employeurs 1/3 des enseignants 1/3 des syndicats représentant des salariés
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	1/3 des employeurs 1/3 des enseignants 1/3 des syndicats représentant des salariés
En contrat de professionnalisation	X	1/3 des employeurs 1/3 des enseignants 1/3 des syndicats représentant des salariés
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	1/3 des employeurs 1/3 des enseignants 1/3 des syndicats représentant des salariés

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle Vendeur en magasin spécialisé jeux et jouets avec effet au 14 avril 2012, jusqu'au 14 avril 2015.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

FCJPE 45 Rue des Ecuries - 75010 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :